

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 320.36.20  
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 490 CHILI: SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS  
DE L'HOMME

Du 22 au 25 novembre 1978 Santiago a été le théâtre d'une célébration originale du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A l'invitation de l'évêché de cette ville, un "Symposium international sur les droits de l'homme" s'est tenu en partie dans la cathédrale métropolitaine. Deux mille participants s'y sont retrouvés. On notait en particulier les représentants des Nations-Unies, de l'Organisation des Etats américains, du Conseil oecuménique des Eglises, d'Amnesty International, de la Commission internationale des juristes, des évêques catholiques, des pasteurs des Eglises chrétiennes et d'organisations internationales d'aide et de solidarité.

Le gouvernement chilien, à la fois prudent et vigilant, s'est empressé de proposer au cardinal Silva les locaux officiels du Palais des congrès Diego Portales pour la tenue du congrès, quand le chapitre de la cathédrale eut refusé l'édifice religieux pour les conférences quotidiennes sous prétexte qu'il s'agissait de "réunions politiques". Le cardinal Silva a évidemment refusé l'offre du général Pinochet et les conférences ont eu lieu dans les locaux attenants du Vicariat à la solidarité.

Par ailleurs, pour avoir procédé à un renforcement ostensible des mesures de sécurité à l'occasion du symposium le général commandant les carabiniers de Santiago a été limogé dès le lendemain.

Parmi les interventions faites, celle du cardinal Arns de São Paulo (Brésil) a été particulièrement remarquable. Nous en donnons le texte ci-dessous.

(Note DIAL)

DROITS DE L'HOMME ET MISSION D'EVANGELISATION  
Témoignage

Je vous apporte à vous tous, frères du Chili, l'accolade chaleureuse d'une Eglise vivant du côté de l'Océan Atlantique. La même foi au Seigneur de l'histoire, qui aime tous les peuples en Jésus-Christ, unit non seulement les pays mais aussi les hommes de toutes conditions.

Il n'y a pas de doute: nos situations sont très semblables. C'est seulement dans les difficultés que se donne la preuve de l'unité; c'est en ces heures que la présence peut et doit se faire témoignage. En vérité, je ne suis pas venu enseigner mais témoigner de ce qui se passe chez nous, dans la ville de São Paulo et au Brésil. Aussi laissez-moi vous redire, avec la conviction la plus forte et la plus sincère, ce que

St Paul disait aux Galates: "C'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés" (Gal. 5,1). Je voudrais ici témoigner de ce que subit et réalise l'Eglise de Dieu qui est à São Paulo et de ce qu'a proposé l'Eglise du Brésil pour Puebla.

#### 1- Le diocèse de São Paulo et les droits de l'homme

Nous sommes environ neuf millions et demi d'habitants pour un seul diocèse partagé en neuf régions et quarante-neuf secteurs, avec une moyenne de neuf communautés paroissiales par secteur.

Alors que s'appesantissait la répression policière sur les couches les plus variées de la société, notre Eglise se trouvait en pleine phase d'organisation. Les secteurs permirent à chaque communauté de faire l'inventaire des problèmes les plus importants et des réponses que l'Eglise était en mesure d'apporter au peuple vivant dans l'anxiété.

Les réponses collationnées, cinq représentants furent désignés pour les transmettre en assemblée générale de l'Eglise. Après une première discussion sur les priorités à établir, les réflexions furent répercutées à la base pour être de nouveau confrontées avec la réalité.

Cette phase dura quelques six mois. Au terme, il fut procédé par vote au choix des priorités; il fut également résolu d'indiquer leurs objectifs, leurs caractéristiques et leurs justifications. A la majorité des deux tiers, quatre priorités se dégagèrent: la pastorale des droits de l'homme et des exclus (1), l'évangélisation du monde du travail, la pastorale de la périphérie (2) et le développement des communautés ecclésiales de base. C'est ainsi que le peuple lui-même, après mûres réflexions et prières, jugea qu'au nom de Jésus-Christ il fallait accepter le combat pour les droits de l'homme comme une possibilité d'évangélisation pour des temps difficiles.

L'objectif de l'action en Eglise reçut cette formulation:  
"Eveiller et conscientiser les chrétiens et les autres personnes de façon à les rendre capables d'annoncer, de promouvoir et de défendre les droits de l'homme, comme réponse aux exigences de l'évangile face à la réalité sociale."

Il fut rappelé qu'à la base d'un tel programme, il y avait trois dimensions essentielles et inséparables dans une pastorale des droits de l'homme:

- a) l'annonce des droits fondamentaux comme garantie de la dignité humaine;
- b) la dénonciation des oppressions et des violations;
- c) la solidarité avec les opprimés.

La pastorale des droits de l'homme et des exclus oeuvre de telle sorte que chaque homme découvre et assume, en tant que fils de Dieu, sa valeur propre, ses droits et ses devoirs dont personne ne peut le priver; elle vise aussi l'intégration sociale et communautaire ainsi que la participation au processus de développement et à ses bienfaits.

(1) Littéralement "les marginalisés", c'est-à-dire à la fois les marginaux comme les prisonniers ou les mendiants, et les exclus comme les chômeurs ou les migrants (N.d.T.).

(2) Par périphérie on entend ici les immenses faubourgs populaires de São Paulo (N.d.T.).

Comme justification de son action au regard de sa propre conscience et devant la société, l'Eglise de São Paulo, réunie en assemblée générale, énuméra les points fondamentaux suivants:

1- L'action pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent clairement comme des dimensions constitutives de l'annonce de l'évangile;

2- Le service de la justice est le ministère central de l'Eglise; (3)

3- Toute forme de discrimination des droits essentiels de la personne humaine doit être dépassée et éliminée comme contraire au dessein de Dieu (cf. Gaudium et Spes, 29);

4- Les personnes et les groupes veulent vivre en plénitude et dans la liberté (cf. G. et S., 9);

5- La violation constante et systématique des droits fondamentaux de la personne fait partie de notre drame quotidien;

6- Le modèle brésilien de développement a lourdement aggravé les problèmes dans les zones urbaines sous-développées.

Sur la base de ce programme se formèrent alors, là où c'était possible, des commissions pastorales ou des centres de défense des droits de l'homme. Pour leur part, des universités et d'autres organismes s'unirent dans la pratique à l'action de l'Eglise en faisant leurs un certain nombre de nos motivations.

#### Quelles sont ces motivations?

La Bonne Nouvelle de l'évangile, en premier lieu, passe de nos jours par l'annonce, la défense et la promotion des droits de l'homme. L'évangile c'est le don de l'Esprit et là où est l'Esprit se trouve la vraie liberté (Galates 5,1). Les droits de l'homme ont pour contenu la liberté et la convivialité. L'être social est intrinsèque à la nature humaine, et la vie dans la justice et le droit est le fondement de la vie sociale. Celle-ci doit "avoir pour base la vérité, s'édifier sur la justice, et être vivifiée par l'amour" (Gaudium et Spes, 26).

Le service de la justice et le témoignage évangélique, dans les Synodes de 1971 et de 1974, se situent dans cette perspective. Ainsi, la présence de l'Eglise dans le monde devient signe et moyen de salut évangélique quand elle se traduit par le service de la justice et la promotion des droits de l'homme.

Le Synode sur l'évangélisation, tenu en 1974, proclamait solennellement dans un document signé par le pape et tous les évêques présents: "Le message de la dignité de l'homme et de ses droits fondamentaux est le bien commun de tous; mais c'est dans l'évangile que nous trouvons son expression la plus complète et les raisons les plus pressantes de nous engager pour sa défense". Dans ce même synode, l'Eglise se déclare "identifiée avec la conscience humaine et les aspirations des hommes, et solidaire de leurs souffrances quand leurs droits sont violés".

(3) Dans la version française du "Message de Paul VI en union avec les Pères du Synode", on lit: "(La promotion des droits de l'homme) doit occuper une place centrale dans (le) ministère (de l'Eglise)" (Documentation Catholique n° 1664 du 17 nov. 74, p. 965). (N.d.T.)

La conclusion ne pouvait être que celle-ci: "Nous voulons élever "la voix au nom de tous ceux qui sont sans voix, victimes silencieuses "des injustices". Le Synode sur l'évangélisation fonde ses conclusions sur une vérité déterminante: "Nous avons tous été créés à l'image et à "la ressemblance de Dieu. C'est de cette vérité que naît l'égalité des "êtres humains". C'est pourquoi l'Eglise "croit fermement que la pro- "motion des droits de l'homme est une exigence de l'évangile et l'élé- "ment central de l'exercice de son ministère". Les évêques vont jusqu'à déclarer à l'intention du monde entier: "En ce qui concerne ces droits, "aucune nation, dans le monde actuel, ne peut se considérer comme in- "nocente".

#### Quels sont ces droits?

Pouvons-nous nous contenter d'énumérer les droits de l'homme dans une perspective purement spiritualiste, ce qui serait, dans le fond, prendre la défense d'une idéologie bourgeoise et individualiste? Ce faisant, ne renforcerions-nous pas l'injustice radicale de l'organisa- tion du pouvoir politique et juridique?

Nous devons avoir le courage de dire clairement que les droits fon- damentaux sont ceux des pauvres, des opprimés et des exclus.

Le Synode de 1974 a, sans aucun doute, fait preuve de réalisme quand il a rappelé le droit à la vie, un droit fondamental, inaliéna- ble et cependant violé de façon grave par les pratiques de l'avorte- ment et de l'euthanasie, par l'utilisation généralisée des différents types de torture, par les actes de violence pratiqués à l'encontre de victimes innocentes, et par le fléau de la guerre. La course aux arme- ments est une folie très coûteuse qui fait peser sur le monde une menace grave et qui crée les conditions pour une destruction de la vie à un niveau incontrôlable.

Le synode parle ensuite, au titre de l'évangélisation, du droit à la nourriture et des droits socio-économiques. En parlant des droits po- litiques et culturels, il n'hésite pas à déclarer: "Chacun a le droit "de participer librement et de façon responsable à la vie politique. "Il a droit d'accéder librement à l'information, à la liberté d'ex- "pression et à la liberté de presse". Il ajoute: "Chacun a droit à une "opinion différente!" en ajoutant que "les individus et les groupes "doivent jouir de toutes les garanties contre l'arbitraire, l'arresta- "tion, la torture et l'emprisonnement pour des motifs politiques ou idéo- "logiques". Le synode, enfin, sous la signature du pape et des évêques présents, insiste sur la liberté religieuse.

C'est un fait: l'action en faveur des droits de l'homme, comme ré- ponde à l'exigence de justice en faveur des personnes atteintes dans leurs droits, doit englober les domaines propres à rétablir "l'équili- bre de l'égalité" qu'appelle toute définition de la justice. Nous de- vons passer d'une éthique individuelle à une éthique sociale, laquelle ne peut aucunement faire abstraction des droits de la personne humaine.

Les droits de l'homme, oui, mais pour qui? Telle est la question que nous pouvons maintenant nous poser.

Jésus-Christ a dû, lui aussi, justifier sa mission. Il le fit un samedi, à la synagogue (4), en ouvrant le livre du prophète Isaïe:  
"L'Esprit du Seigneur est sur moi car j'ai été oint pour évangéliser  
"les pauvres; il m'a envoyé pour annoncer aux prisonniers l'ammistie,  
"aux aveugles la récupération de la vue, aux opprimés la liberté, et  
"pour annoncer une année de grâce de la part de Dieu" (Is. 61,1-2).  
Puis Jésus-Christ ferma le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous ceux qui se trouvaient dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. Alors il dit: "Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Ecriture que vous avez entendu" (Luc 4, 16-21).

Nous aussi nous aimerions redire: Voilà que vient de s'accomplir aujourd'hui, ici et dans tout le continent, la mission que le Christ nous a confiée en faveur des prisonniers, des disparus et des opprimés. En faveur aussi des aveugles, ceux qui ne veulent pas voir.

Quel est l'esprit qui nous anime dans cette pastorale des droits de l'homme?

Il ne s'agit nullement d'encourager un combat dans la seule perspective libérale et idéaliste de la société et de l'individu. L'esprit de l'évangile nous fait comprendre que si nous commençons par la défense du droit de ceux qui souffrent le plus et des pauvres, nous toucherons les structures sociales et obtiendrons les modifications culturelles nécessaires. L'évangile est "une force de salut" (Romains 1,16).

## 2- De Medellin à Puebla

Nous sommes à mi-chemin. En janvier prochain nous arriverons à Puebla de los Angeles, au Mexique.

Pour se préparer à cette réunion, les évêques de mon pays ont procédé à un examen de la situation, laquelle est semblable à celle des autres pays. J'aimerais rappeler ici quelques-uns des points essentiels évoqués par les évêques.

1) L'injustice dans la propriété et l'utilisation des terres a augmenté sous la pression des grandes entreprises. Cette pression affecte les populations indiennes qui sont progressivement décimées suite à la diminution de leurs réserves, aux migrations contraintes, au développement des forces expansionnistes du capitalisme agraire.

2) La répartition injuste du revenu prépare un affrontement dangereux entre classes sociales.

3) La propriété des moyens de production est concentrée entre les mains de groupes puissants ou de l'Etat.

4) Les concentrations urbaines ont augmenté à un rythme très rapide en raison de l'arrivée massive de population suite à l'exode rural.

5) La situation d'injustice est maintenue par des mécanismes de violence institutionnelle, par les forces de répression qui, pour leurs agissements en dehors de tout cadre légal, bénéficient de l'omission, de la complaisance ou de la complicité des autorités.

(4) Allusion au fait que le symposium a été organisé dans la cathédrale de Santiago, geste contesté par le chapitre des chanoines du lieu (N.d.T.).

6) Avec l'apparition de régimes militaristes, les systèmes politiques du continent ont été progressivement influencés par la doctrine de sécurité nationale, laquelle, en absolutisant l'Etat, a restreint la sécurité des individus et concentré le pouvoir dans les mains de petites oligarchies qui décident du destin des nations.

7) Cette évolution a été facilitée par la manipulation officielle des moyens de communication et d'éducation, lesquels perdent ainsi leur signification et leur portée libératrice.

8) Les efforts du continent pour se libérer de sa condition séculaire de dépendance sont voués à l'échec par suite des articulations trilatérales des poles de domination (5).

Pour juger de la réalité à partir de ces éléments, l'Eglise du Brésil s'appuie:

- sur la Parole de Dieu;
- sur la vocation originelle de tous les hommes, fils de Dieu;
- sur la mission de l'Eglise qui doit être solidaire du peuple, signe et moyen de communion parmi les hommes;
- sur le fait que les membres de l'Eglise sont coparticipants de l'aventure humaine et portés par l'espérance de la liberté.

C'est Jésus-Christ, l'homme de Nazareth, qui vient dans le monde et entre chez les pécheurs, qui fait siennes les situations réelles de l'homme et qui opère sa libération. Nous croyons en Jésus-Christ mort et ressuscité, vivant dans l'histoire de tous les temps, et présent dans la personne humaine, dans le pauvre plus encore, car il est venu apporter la plénitude de la vie.

Parce qu'ils ont accepté la mission d'évangélisation par le témoignage et par l'annonce, les évêques du Brésil ont pour souci d'amener chacun des hommes et les groupes sociaux:

- a) à prendre conscience de leur dignité et de la situation qui est la leur;
- b) à s'engager dans le sens du renouvellement de leur existence et de la vie en société conformément aux valeurs évangéliques;
- c) à rechercher la liberté qui va au-delà des frontières du temporel et qui trouve sa plénitude dans la communion avec Dieu;
- d) à mener l'action selon toutes les dimensions du commandement nouveau, qui est un amour intelligent et critique.

### Conclusion

Permettez-moi, mes amis, de conclure ce témoignage sur ma patrie par ces paroles que j'emprunte à la Conférence épiscopale chilienne, dans le texte qu'elle a préparé pour Puebla "L'Amérique latine, continent d'espérance":

(5) Allusion à la Commission trilatérale créée en 1973 à l'initiative de David Rockefeller et de Zbigniew Brzezinski. Elle regroupe 260 personnalités des Etats-Unis, d'Europe et du Japon. Elle fait aujourd'hui l'objet de vives controverses. Cf. Esprit de juillet-août 1978. (N.d.T.)

